



**Compte rendu de la Commission Administrative Paritaire
des Syndics des Gens de Mer du 23 mai 2017**

Présidente : Marie Christine Perrais
Secrétaire adjoint de séance : CGT

**Représentants Snuitam-FSU : Michelle Onchalo, titulaire
Pascal Bossée, expert**

Approbation du PV de la CAP du 10 mai 2016. Le PV de la CAP du 1er décembre 2016 est en relecture à la DRH.

Intégrations: avis favorable à la demande d'intégration de Mme Vanessa GUERIN et à la réintégration dans le corps des syndics de Mme Christiane GLATRE.

Détachement : avis favorable aux demandes de renouvellement de détachement de Mme Danielle LUCAS et de M. Bruno LANNON.

Changement de spécialité : avis favorable au changement de M Bruno ACHONDO (sous réserves aptitudes) et de M. Jean-Pierre BELTZ.

Inversion de carrière : Pas de nouvelles de la DGAFP en charge de la résolution du problème. La calculatrice a été mise à jour et est disponible dans les services RH locaux pour effectuer de nouvelles simulations pour 2017/2018/2019.

Retard dans la prise des arrêtés : Dans le cadre du PPCR, DRH explique que le retard est dû aux 5000 arrêtés sur 9000 qui ont été pris (pour les TS) , entraînant une charge importante de travail pour ses services.

Le SNUITAM-FSU a signalé le grave dysfonctionnement sur la prise des arrêtés de changement d'échelon notamment. L'administration prend acte et va faire le point avec GAP sur la situation. Ne pas hésiter à faire remonter tous les problèmes rencontrés.

Réductions d'ancienneté : Compte tenu du PPCR, il s'agit du dernier exercice.

La répartition proposée a été validée. 410 mois attribués, reliquat minime de 0,9 mois inutilisé.

Remontée des vacances de poste : Le SNUITAM-FSU a constaté une forte inertie dans la prise en compte des souhaits de mobilité au niveau de la DIRM SA. La remontée des postes à pourvoir ne se faisant pas convenablement, la direction cherche à empêcher les mouvements en émettant des avis défavorables au départ sur ce motif. Une action d'information sera nécessaire pour prévenir les agents de la nécessité de bien formaliser, et de manière précoce, leurs vœux de mobilité.

Mobilité :

Droit et administration :

N°203107 : DIRM SA Bx: GLATRE Christiane
N°204079 : DDTM 34 DML : ROUX Marie-José
N°204092 : DDTM 34 DML : LEMYRE Sophie
N°203431 : DDTM 56 DML : BELZ Jean-Pierre
N°204860 : DM972 MARTINIQUE : CHALONO Marie
N°204866 : DM972 MARTINIQUE : MOURIESSE

Navigation/Sécurité :

N°203118 : DIRM SA VR GABIAN : GUYONVARCH Claude (sous réserves aptitude et détachement)
N°203128 : DIRM SA VR GABIAN : MANIETTE Yves
N°204668 : DDTM 44 ULAM : JUDIC Pascal (sous réserves aptitude et détachement)
N°204624 : DDTM 50 ULAM : CONTAMINE (sous réserve compteur)
N°204776 : DIRM LH PAM THEMIS : BATONNEAU Philippe (affect différée au 01/12/2017)
N°204777 : DIRM LH PAM THEMIS : YHUEL Thierry
N°204778 : DIRM LH VR ARMOISE : SURET GAYLORD (sous réserves compteur et aptitude)
N°204900 : DM972 MARTINIQUE ULAM : JUAN Fabrice

QUESTIONS DIVERSES :

Le SNUITAM-FSU a réitéré sa demande d'avoir rapidement un état exhaustif du corps des SGM (nombre, spécialité, pyramide des âges, service d'appartenance). Il rappelle que la dernière diffusion date de 2014. L'administration n'a pas pu répondre précisément et a évoqué un nombre entre 400 et 500 .

Le SNUITAM-FSU a demandé où en était le projet de cotation des postes et le chantier de maintien des compétences maritimes. L'administration a présenté l'expérimentation en cours qui confirme la nécessité d'une amélioration du contenu des formations et l'extension de l'expérimentation à d'autres métiers exercés par les SGM.

Michelle Onchalo représentante titulaire à la CAP des syndicats des gens de mer
19 avenue de l'Adour
64600 Anglet
tél : 05 59 52 86 30